

VILLE DE BOUILLON

Province de Luxembourg - Arrondissement de Neufchâteau

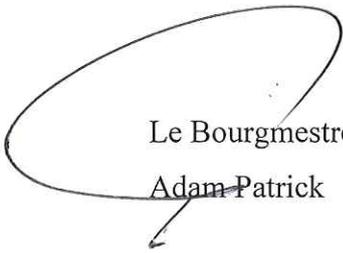
A V I S

Conformément aux articles L1133-1 à 3 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, le Bourgmestre porte à la connaissance du public que le Conseil communal, en séance du 22 juin 2023, a approuvé les comptes 2022 de la Fabrique d'église de Noirefontaine.

Les délibérations adoptées à cet effet peuvent être consultées à l'Administration communale, Bureau du secrétariat, pendant les heures d'ouverture.

Fait à Bouillon, le 27 juin 2023.


Le Directeur général f.f,
Pirlot Sébastien


Le Bourgmestre,
Adam Patrick

